



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# BULLETIN D'INFO

CFDT INTERCO 94 – SECTION DE VINCENNES

JUIN 2020 - N° 21

## COVID 19 : PRIMES ET CONGÉS

### Pour les congés :

La loi prévoyait la possibilité pour les collectivités locales de retirer jusqu'à 10 jours de congés/RTT, sur la période du confinement.

A Vincennes, Mme le Maire a suivi en partie les demandes de la CFDT et il ne sera donc retiré "que" 5 jours de RTT aux personnes ayant été placées en ASA (autorisation spéciale d'absence) pour manque de travail. Cela ne concerne ni les agents qui ont travaillé en présentiel ou en télétravail, ni les agents en arrêt maladie ou en ASA pour garde d'enfants.

Il sera tenu compte des jours déjà posés durant la période :

Ex 1: vous aviez déjà posé 5 jours, il ne vous sera rien demandé,

Ex 2: vous aviez déjà posé 3 jours, on vous demandera d'en poser 2 supplémentaires.

Attention, pendant les périodes non travaillées (maladie, ASA), on ne cumule pas de RTT.

Votre nombre de RTT annuel va donc se trouver diminué :

- agent à 39H hebdomadaire : vous perdez 1 jour de RTT pour 9,9 jours non travaillés (arrondis à 10 jours).

- agent à 37H hebdomadaire : vous perdez 1 jour de RTT pour 19 jours non travaillés.

Source :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13712>

### Pour les primes :

- Une prime de 1000 euros sera versée pour tous les agents ayant travaillé en **présentiel**, au prorata du temps de travail effectué (le maximum = 36 jours = 1000€), soit 27,77 euros par jour travaillé.

- Les primes pour les agents en **télétravail** ne concernent que les agents qui ont eu un surplus d'activité (seul le chef de service est décisionnaire), mais si il vous semble que vous la méritez, n'hésitez pas à lui demander et à nous contacter.

Cette prime aura 3 taux, suivant le surplus de travail que les agents auront effectué :

Taux 1: 330 euros, taux 2 : 660 euros, taux 3 : 1000 euros.

Autre point important : Madame le Maire souhaite que tous les agents prennent 15 jours ouvrés de congés cet été, afin que tout le monde soit là pour la reprise de pleine activité en septembre.

Cela équivaut à 3 semaines, c'est beaucoup : la CFDT craint que cela pose des problèmes à certains agents, par rapport aux congés scolaires de la Toussaint et de Noël, s'ils n'ont plus assez de jours en réserve...

### Conservatoire: joue t-on sur les mêmes accords?

Alors que certains professeurs se sont démenés pour assurer tous leurs cours en distanciel (faire des cours de musique à distance est un sacré défi qui a demandé beaucoup d'investissement), on leur demande dorénavant d'assurer une semaine de cours supplémentaire. Que doit on en conclure?



- J'en ai fait plus + .

- J'en fais plus + + !!!

- J'en ferai encore plus + + + ????

Confédération Française Démocratique du Travail

Syndicat Départemental CFDT Interco 94 – Val de Marne

Maison des Syndicats – 11/13, Rue des Archives – 6<sup>ème</sup> étage – 94010 Créteil Cedex

Téléphone : 01.43.99.12.43. – Courriel : [interco94@interco.cfdt.fr](mailto:interco94@interco.cfdt.fr)

## **COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DU 24 JUIN**

Nous avons pu consulter le tableau des effectifs mis à jour, chose que la CFDT attendait. Avant, celui-ci montrait l'effectif budgétaire qui n'avait pas changé depuis très longtemps et qui stagnait à 960 agents. La mise à jour nous permet de voir les effectifs budgétaires réactualisés : 732 postes (soit 228 de moins !) et nous montre enfin l'effectif réel d'emplois pourvus, soit 702. Il y a donc 30 postes à pourvoir sur la ville.

Au programme du jour, il y avait aussi la présentation du Bilan Social 2019.

Dans celui-ci, nous avons remarqué l'augmentation de l'âge moyen des agents. En effet, plus d'une cinquantaine d'entre eux ont plus de 60 ans et 20% des agents ont plus de 56 ans. La CFDT a fait remarquer que ces chiffres peuvent nous permettre d'anticiper sur l'avenir.

Autre fait marquant de ce bilan social, c'est l'absentéisme total qui monte à 24 795 jours, soit 67 équivalents temps plein, ce qui semble beaucoup. Mme le Maire souhaite une analyse afin de savoir pourquoi tant d'absentéisme. La CFDT a fait remarquer qu'avec le jour de carence, les agents ne se mettent pas en arrêt par complaisance et que s'ils sont prêts à perdre une journée de salaire c'est peut être qu'il y a un épuisement et un mal-être au travail. La CFDT réitère au vu de ces chiffres, la demande de création de plus de postes afin de compenser toutes ces absences et pour que celles-ci ne nuisent pas aux conditions de travail des agents restant en poste.

### **Où est passé mon vélo?**



Depuis le confinement, des voies aménagées pour les vélos ont été mises en place afin d'éviter aux agents de prendre les transports en commun. Beaucoup d'agents sont utilisateurs de moyens de transport propres. Malheureusement, la sécurité de nos moyens de locomotion reste encore incertaine.

Après une question posée par la CFDT en Comité technique, Mme le Maire a décidé d'ouvrir une enquête auprès des agents, sur l'utilisation des transports verts et de travailler à l'éventuelle mise en place de lieux sécurisés pour parquer les vélos, voire même à faire un geste supplémentaire pour les utilisateurs de Vélib.

**Attention : la loi sur la transformation de la fonction publique est toujours en cours de mise en place. Des négociations locales restent à venir, notamment sur le droit de grève. La mairie nous communiquera un calendrier de consultation en septembre. En attendant, rien ne change sur le droit de grève.**

### **POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES AGENTS**

- Anthony Delporte, secrétaire de section : 06 76 10 94 87

ou [delporte.cfdt@gmail.com](mailto:delporte.cfdt@gmail.com)

- Christian Leblond : 06 59 18 67 21

- Bureau : 01 71 33 64 81 ou [cfdt.vincennes@yahoo.fr](mailto:cfdt.vincennes@yahoo.fr)